



# Les Nouvelles d'Andrest

Bulletin d'Informations Municipales n° 13 - Juin 2018

Madame, Monsieur,

Avec l'école Simone VEIL, Andrest s'est doté pour de longues années d'un outil pédagogique de grande qualité. L'inauguration de cette construction le 10 mars 2018 a rassemblé de nombreux habitants et personnalités, tous amis de l'école publique. Ce fut l'occasion de rendre hommage à la mémoire de Simone VEIL et à son engagement pour les libertés et la dignité humaine.



Inauguration de la nouvelle école



Notre attachement historique à la culture et à l'éducation s'est aussi concrétisé le même jour par la présentation de la sculpture "Le Savoir" conçue par Claude BRUGEILLES et réalisée par ETRI Sud-Ouest. Située au carrefour de la médiathèque et de l'école, cette œuvre a été financée exclusivement par des entreprises et

des particuliers et nous tenons ici à remercier chaleureusement ces généreux donateurs.

Pendant dix ans la fiscalité communale est restée constante grâce à une gestion rigoureuse et à une chasse aux dépenses excédentaires. Cependant, les efforts demandés aux communes par le Gouvernement depuis 2013 et la diminution des dotations de l'État, nous conduisent à augmenter exceptionnellement les taux communaux. Vous trouverez dans ce bulletin les

informations concernant le budget 2018 et ses répercussions sur la fiscalité locale que nous avons voulu la moins pénalisante possible pour vos foyers.

Dans ce contexte, il est satisfaisant de constater cette année, pour une majorité d'habitants, une baisse significative de la facture des ordures ménagères, ajoutée à une baisse cumulée de 9,33 % en 2017 et 2016. Promise depuis longtemps par Val d'Adour Environnement, cette redevance incitative détermine votre participation financière non plus sur la surface habitable de votre habitation mais sur la composition de la famille et du nombre de levées de votre bac. Néanmoins, le tri sélectif et le compostage restent des facteurs clés de la maîtrise de votre facture. Pour toute question, Val d'Adour Environnement se tient à votre disposition.

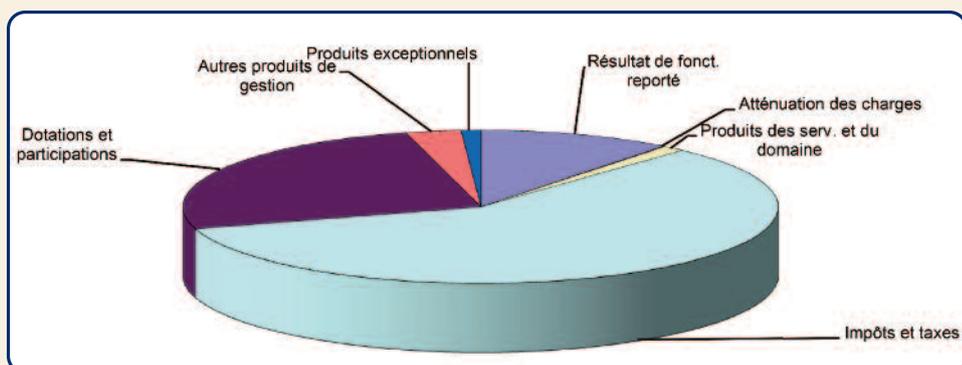
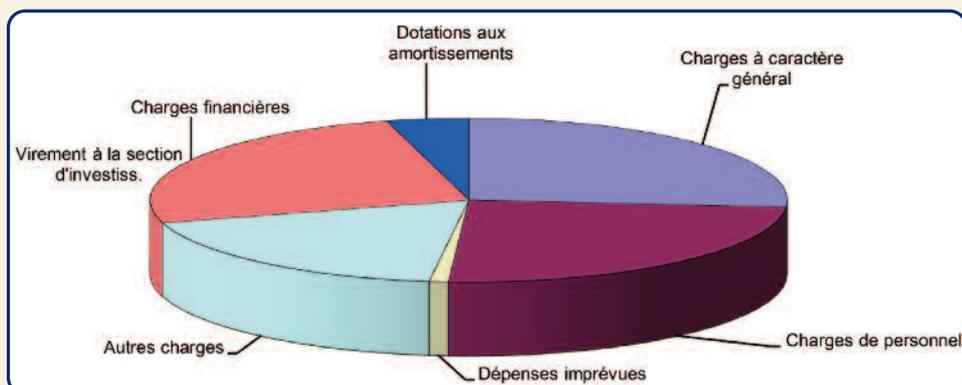
En vous souhaitant un bon été, recevez, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Francis PLENACOSTE  
Maire d'Andrest

## Budget de fonctionnement (Prévisions 2018)

Dépenses	
Charges à caractère général	176 268,00
Charges de personnel	164 100,00
Dépenses imprévues	6 430,00
Autres charges	123 366,00
Virement à la section invest.	0
Charges financières	169 135,00
Dotations aux amortissements	27 750,00
<b>Total</b>	<b>667 049,00</b>

Recettes	
Résultat de fonct. reporté	69 824,00
Atténuation des charges	690,00
Produits des serv. et du domaine	8 210,00
Impôts et taxes	390 257,00
Dotations et participations	170 961,00
Autres produits de gestion	19 923,00
Produits exceptionnels	7 184,00
<b>Total</b>	<b>667 049,00</b>



### Excédent cumulé

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 69 824,00 €

### INVESTISSEMENTS 2018

Le budget d'investissement pour l'année 2018 a été voté à hauteur de 481 213,00 €, (Restes à réaliser inclus).

### Taux communaux

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2018
<b>T.H.</b>	8,90	9,19	9,41	9,50	9,70	9,90	10,50
<b>F.B.</b>	9,50	9,81	9,98	10,98	10,98	11,20	11,88
<b>F.N.B.</b>	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	58,33

*Depuis 2008, les taux communaux n'ont pas évolué comme il était d'usage de le faire jusque là. Afin d'équilibrer le budget et face à la baisse constante des dotations de l'Etat, la commune est contrainte d'augmenter la fiscalité locale.*

## Service technique : bienvenue à Anthony CAPBER !

Nous souhaitons la bienvenue à Anthony CAPBER, nouvel agent municipal de la commune depuis le 1<sup>er</sup> juin. Anthony a pris le relais de Jessy GARBAY parti en début d'année vers d'autres missions. Un renfort apprécié pour nos agents qui étaient en sous-effectif depuis le mois de janvier. Bienvenue à Anthony !

## 4<sup>e</sup> journée éco-citoyenne



Organisée au printemps dernier. Elus, membres d'associations du village, particuliers... tous ont contribué bénévolement à enlever de nombreux déchets abandonnés aux quatre coins de la commune.

Un geste éco-citoyen pour préserver notre environnement !

Pour rappel, un arrêté municipal permet désormais de sanctionner les abandons sauvages de déchets.



Les enfants de l'école ont chanté pour cette inauguration.

L'allocation de Monsieur le Maire avec un auditoire très attentif

## Inauguration nouvelle école "Simone VEIL"

En présence de nombreuses personnalités représentant l'Etat, la Région, le Département, l'intercommunalité, l'Education nationale et de la population locale invitée, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont inauguré samedi 10 mars la nouvelle école "Simone VEIL".

Des remerciements particuliers ont été adressés à l'ensemble des partenaires et financeurs qui ont contribué à cette superbe réalisation enfin terminée. L'aboutissement d'un projet majeur de la mandature est un très bel outil pour toute la communauté éducative du village !



Les personnalités présentes à cette inauguration

## Andrest Seven, une nouvelle association au village !

Né d'une histoire d'amitié, l'association Andrest'7 a vu le jour il y a tout juste un an. Composée d'anciens rugbymen ou encore en activité, les membres sont surtout liés par un esprit de convivialité et de partage.



Clairement tournée vers le sport roi, le rugby, Andrest'7 a pour objectif la pratique du rugby loisir, sur le village d'Andrest, où elle a son bureau. Andrest'7 organise son premier tournoi à toucher cet été sur la commune, en collaboration avec l'Association Animations Andrest.

Participation à des tournois locaux ou à l'international, Andrest'7 met surtout en place un partenariat avec une association caritative pour venir en aide aux enfants malades. Son président, Sébastien Soulié, a de nombreux projets qu'il réalise avec l'aide d'une vingtaine de membres bénévoles.

L'entraide, le partage, la bonne humeur, sont l'essence même d'Andrest'7 qui lui permettra de grandir et de participer grandement à l'animation locale.

## Centre de loisirs

Pour la prochaine rentrée scolaire et le retour à la semaine de 4 jours, un centre de loisirs ouvrira les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30. Pour information, la compétence "école" a désormais été transférée à la Communauté des Communes Adour-Madiran.

## Grainofête réussie !

L'équipe de la médiathèque intercommunale Pierre GAMARRA, en partenariat avec le Foyer laïque, a renouvelé samedi 12 mai des échanges de graines autour d'un événement intitulé « une grainofête ». Bravo à Céline LEBREUIL, responsable de la médiathèque, pour cette belle initiative et merci à tous les participants !



Photo Josiane Pomès

La micro-crèche intercommunale "Les Canalous" accueille des tout-petits, de 3 mois à 6 ans depuis fin février. (05 62 38 02 50)

## Rappels citoyens :

### Bruits :

Horaires de bricolage, de jardinage et tonte des pelouses :

#### Jours ouvrables :

8 h 30 à 12 h  
et 14 h 30 à 19 h 30.

#### Samedi :

9 h à 12 h  
et 15 h à 19 h.

#### Dimanche

#### et jours fériés :

10 h à 12 h  
et 16 h à 18 h.

### Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

## Chiens qui aboient : des solutions et une réunion le 20 juin !

Nos animaux de compagnie, bien souvent des chiens lorsqu'ils se retrouvent seuls, peuvent créer quelques nuisances pour le voisinage : fugues, aboiements intempestifs...

Afin d'aborder cette problématique, la mairie organise une réunion rencontre avec un éducateur canin comportementaliste le

**mercredi 20 juin à 18 h 30 à la mairie**

à laquelle tout propriétaire de chien est cordialement invité. Vous pourrez y trouver de nombreux enseignements sur le comportement de nos compagnons ainsi que des solutions adaptées à d'éventuels soucis et également un partage d'expériences.



Vous espérant très nombreux à répondre à cette invitation afin que nos quartiers conservent une bonne qualité de vie.



Pour suivre l'actualité de la commune, n'hésitez pas à consulter le site internet : [www.andrest.fr](http://www.andrest.fr)



### CALENDRIER DES "MERCREDIS" \* DE COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX ANNEE 2018 - mois de JUIN



	Juin 2018
Déchetterie de MAUBOURGUET	13
Déchetterie de VIC EN BIGORRE	20



\* : collecte aux heures d'ouverture de la déchetterie

#### RAPPEL:

Déchets dangereux collectés : pots et bombes de peintures, diluants, solvants, vernis, mastics, colles, insecticides, produits phytosanitaires, radiographies médicales, ...

Déchets dangereux non collectés : déchets amiantés, déchets radioactifs, déchets explosifs type bouteille de gaz

VAL D'ADOUR ENVIRONNEMENT Avenue du Recteur Chalin - 65500 VIC EN BIGORRE  
☎05.62.96.72.80 - ☎05.62.31.60.80 - ✉[contact@va-environnement.fr](mailto:contact@va-environnement.fr) - [www.va-environnement.fr](http://www.va-environnement.fr)

## Dates à retenir

### Samedi 30 juin :

Théâtre - 20 h Salle des fêtes : l'association "Pétronille et Compagnie" présente le spectacle de fin d'année de ses élèves "Les Irréductibles" (création collective). Entrée gratuite.

**Mercredi 20 juin, 18 h 30 à la mairie :** Réunion avec un éducateur canin rencontrant les propriétaires de chiens.

### Dimanche 24 juin :

Inter-villages à Tostat avec la participation d'Andrest, Bazillac, Sarriac et Tostat.

### Samedi 14 juillet :

Cérémonie de la Fête Nationale.

**24, 25 et 26 août :** Fête locale

### Lundi 3 septembre :

Rentrée scolaire (Retour à la semaine de 4 jours).

**Attention : la médiathèque sera fermée au mois d'août.**

## BULLETIN D'INFORMATIONS N° 13

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
Francis PLENACOSTE

REDACTION ET PHOTOS  
Commission Communication  
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION  
Alphabet Imp. - Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.